



la feuille de foyard de Fey

Extrait du procès-verbal du Conseil du 10 décembre 1996

Ordre du jour:

1. Nominations statutaires
2. 4e étape des travaux d'épuration
3. PCI rachat des places protégées
4. Budget 1997
5. Divers
6. Propositions individuelles

Cette dernière séance de l'année 1996 est ouverte par M. Luc Jaunin, président. Après lecture par la secrétaire du dernier procès-verbal, il est passé aux points de l'ordre du jour.

1. Nominations statutaires

Président:	Jaunin Luc
Vice-Président:	Laurent Dominique
Scrutateurs:	Jaunin Michel Braillard Christian
Suppléants:	Gerber François Métraux Marc
Commission des finances:	Boucard Claude, Jaunin Michel, Laurent Eric
Suppléante	Porchet Ariane
Commission de gestion:	Baumgartner Jacques, Meylan Muriel, Laurent Manuel
Suppléante	Pidoux Danielle

2. 4e étape des travaux d'épuration

Notre Syndic, M. Yves Jaunin expose et commente cette 4e étape des travaux d'épuration qui se justifie par la transformation de la maison, anciennement Maurice Debétaz, en 4 appartements et qui permettrait, en ..., de raccorder 23 unités locatives de la gare jusqu'en Micheron en passant par le Marthelaz et la Repia.

Coût total devisé pour ces travaux Fr. 196'000.-, subventions cantonales Fr. 36'000.-, prélèvement au fonds d'épuration Fr. 124'000.- et Fr. 36'000.- au fonds taxe de raccordement. Dans la même foulée un trottoir serait créé depuis les voies jusqu'à la limite de propriété de M^{me} Edith Clerc.

Pour cette réalisation ainsi que l'eau des fontaines et l'éclairage public un montant de Fr. 19'000.- sera dépensé. Il sera procédé également à la réparation d'un collecteur eau claire en Micheron pour Fr. 13'000.-.

La commission prévise favorablement la 4e étape et le conseil accepte cette dépense à l'unanimité.

3. PCI, rachat de places protégées

M^{lle} Francine Debétaz fournit toutes explications utiles quant à ce rachat. La commune possède 346 places protégées avec les abris individuels, nous possédons 420 places pour une population de 436 personnes sans les résidents secondaires et les personnes au bénéfice d'un permis A. MM. Laurent Frères peuvent nous faire bénéficier de 24 places dans leur nouvelle construction pour le prix de Fr. 32'400.-. Dans le même temps, ils procéderaient au rachat de leurs places initiales pour Fr. 4'800.-. Le montant total à prélever sur le fonds de réserve existant de Fr. 49'900.- serait de Fr. 37'200.-. Cette situation tout-à-fait exceptionnelle semble judicieuse. La commission se déclare favorable et encourage le conseil à accepter cette proposition. Pas d'opposition.

4. Budget 1997

Notre Syndic commente le budget reçu avec la convocation qui laisse apparaître, après le remboursement du déficit de l'Etat de Fr. 21'000.-, la mise en place de la déchetterie pour Fr. 19'500.-, un excédent de charges de Fr. 45'450.-.

5. Divers

Les citoyens qui désirent un sapin de Noël doivent s'inscrire chez M. René Vonnez Municipal et seront à disposition dès le 17 décembre 1996.

6. Propositions individuelles

Trois propositions sont faites:

- Pose d'un panneau «grande salle» sur la route principale.
- Pose d'une installation adéquate pour une série d'anneaux à la grande salle.
- Marquage, par des lignes blanches, des routes accédant à la route principale.

La dernière séance a pris fin à 22 h15 et les 48 conseillers généraux se réunissent au sous-sol pour prendre le verre de l'amitié.

Votations en 1997

Election complémentaire au Conseil d'Etat:
19 janvier (1er tour) - 2 février (2e tour).

Votations fédérales: 8 juin, 28 septembre, 23 novembre.

Elections générales communales: 26 octobre.

Etat civil de Fey pour 1996

Mariages

17 août 1996	Péguiron Carine et Jaquier Claude
28 septembre 1996	Correvon Maud et Jaggi Jean-Daniel
5 octobre 1996	Boucard Séverine et Favre Olivier

Naissances

4 janvier 1996	Bastien Varidel
25 janvier 1996	Flakron Sahiti
12 février 1996	Mery-Anne Jaunin
29 juillet 1996	Camille Métraux
21 août 1996	Janique Borgeaud
31 août 1996	Océane Laurent
31 octobre 1996	Luc Stegmann

Décès

1 avril 1995	Henri Mercanton (omission lors de la dernière FFF)
3 avril 1996	Willy Laurent
22 avril 1996	Pierre Caretti
2 août 1996	Wilfred Jaccard

Arrivées 44; départs 48

Population au 10 décembre 1996: 441 habitants

Pas plus grande qu'une carte de crédit, la nouvelle carte d'identité suisse

est à votre disposition au bureau
du contrôle des habitants

**Elle vous sera délivrée
dans un délai minimum
de 10 jours ouvrables**

Une signature du titulaire étant exigée
à partir de 5 ans, vous voudrez bien vous
présenter **personnellement**, muni d'une
photo (également nécessaire pour les
enfants dès la naissance) et du livret
de famille

Emoluments

Fr. 35.- Adultes
Fr. 25.- Enfants jusqu'à 15 ans révolus

Heures d'ouvertures

Lundi 19 h à 20 h Mardi 9 h à 11 h 30
Jeudi 13 h 30 à 16 h 30
ou sur rendez-vous tél. 887 81 13

Memento des Sociétés locales

24 décembre 1996	Veillée de Noël, 23 h à Fey
11 janvier 1997	Souper du petit nouvel-an organisé par la Jeunesse
26 janvier 1997	Cross organisé par la société de gymnastique
26 avril 1997	Soirée de la société de gymnastique
mai 1997	Inauguration du terrain de beach-volley de Fey
8-9 août 1997	Tournoi du football de Fey (possibilité de modification)
août 1997	Tournoi de beach-volley à Fey

Soirées Inter-paroisse

1 ^{er} mars 1997	Soirée annuelle de la Fanfare de Bercher, à Bercher
5 avril 1997	Soirée chœur mixte de Rueyres, à Fey
18-19 avril 1997	Soirée chœur mixte de Bercher, à Bercher
7-8 juin 1997	Giron des Musiques du Gros-de-Vaud, à Bercher

Cette année pour animer notre village, il a été mis sur pied la création de fenêtres de l'avent que les villageois découvriront en parcourant les rues. Chacune sera numérotée. Merci à toutes les personnes qui ont accepté d'effectuer cette décoration. Nous les félicitons d'ores et déjà et nos remerciements vont également à tous les villageois qui illuminent les soirées de décembre.

Au seuil de 1997

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux arrivants. Nous formons nos vœux les meilleurs pour tous nos malades, accidentés, hospitalisés et adressons nos bons messages à nos habitants résidant dans des institutions.

Nos pensées vont aux familles qui ont passé par le deuil durant cette année 1996. Nous pensons aussi à toutes les personnes qui sont au chômage et dont le travail fait défaut.

Voyage de la Municipalité outre-Sarine

Le maire de la ville de Bülach, ancien apprenti agricole chez M. Alfred Jaunin accompagné de ses anciens camarades, ont fait un retour aux sources en avril dernier.

Le plaisir de ces retrouvailles l'a incité à inviter la Municipalité à lui rendre visite dans son fief et découvrir les beautés des villages d'outre-Sarine.

Durant notre périple nous avons découvert une facette de Kloten, la verrerie de Bülach, la vieille ville de Bülach et sa superbe mairie, le Rhin situé à quelque 15 km, ainsi que les vignes plantées sur les coteaux d'une gravière, sans oublier la chaleur et la cordialité des habitants de derrière la barrière de Rösti (si elle existe).

Fanfare «L'Avenir» de Bercher

Ne possédant pas de fanfare dans notre village, nous avons à cœur de soutenir celle de Bercher dont certains de nos concitoyens en font partie.

A la demande de la société de musique l'Avenir de Bercher, nous publions ces quelques lignes.

A vos crayons!

La Fanfare de Bercher accueillera les 6, 7, et 8 juin 1997 le Giron des Musiques du Gros-de-Vaud.

A l'occasion de cette manifestation, nous mettons sur pied un concours de dessin ouvert à tous les enfants de la région. Nous espérons que vous soutiendrez vos enfants et qu'ils participeront nombreux.

Le thème du concours est «La Musique». Alors chères petites têtes blondes ou brunes, à vos crayons.

Le comité

Règlement du concours

1. Peuvent participer tous les enfants jusqu'à 12 ans.
2. Le dessin doit être effectué sur une feuille de format A4.
3. Chaque participant fera figurer son nom, prénom et adresse exacte au dos du dessin.
4. Le dessin est à envoyer ou à remettre à un membre du comité de «L'Avenir» (ne pas plier le dessin lors de l'envoi).
5. Le dessin gagnant sera choisi par les membres du comité de la société de musique.
6. Le dessin gagnant servira à l'établissement de la page de couverture du livret de fête relatif au 52^e Giron des Musiques du Gros-de-Vaud.
7. Le lauréat sera avisé personnellement et son prix lui sera remis lors de la manifestation.
8. Tous les dessins seront affichés dans la halle des fêtes lors de la manifestation.
9. Remise du dessin avant le 1^{er} mars 1997.

Société de Musique «L'Avenir»

Roulin Marc

Ch. des Sept Fontaines 7, 1038 Bercher



Cette année, Ariane, Bernard Porchet et leur fils Nicolas, Victor Fiadero, Serge Porchet, François Laurent, Micheline et Jean-Claude Peguiron ont rendu visite aux habitants de Piétrarie.

Sur place, nous avons distribué personnellement la marchandise des cartons acheminés par camion (environ 15 m³): savon liquide, chaussures, jouets, habits, vélo et pour le travail quelques outils, des souliers et chemises militaires en grand nombre. (Encore merci aux dames qui nous ont aidés à l'entretien des chemises.)

Les 30 enfants des 2 classes du village ont reçu chacun un imperméable et une paire de bottes.

Nous avons également mis en route une bibliothèque pour enfants et adultes. Nous avons acheté à la ville voisine, une centaine de livres qui ont été fourrés, étiquetés et soigneusement rangés dans une armoire amenée dans notre convoi. Contre une petite rétribution, une

dame, choisie par nos soins, tiendra cette bibliothèque, une fois par semaine.

D'autre part, l'action «soins dentaires pour une jeune maman roumaine» a démarré par un contact avec le dentiste et une consultation de la patiente. Le traitement est en cours et nous attendons des nouvelles.

Lors de la rencontre avec le maire et quelques membres de la mairie, nous avons exposé notre projet pour 1998: une place de jeux pour les enfants de Piétrarie. La proposition est acceptée avec comme condition: la pose d'une clôture autour de cette place.

Pour financer la place de jeux, nous pensons organiser une soirée dans le courant de 1997 et notre CCP: 10-17887-2 est toujours ouvert.

Nous sommes conscients que tout cela n'est possible qu'avec votre soutien et nous vous en remercions.

Solidarité Roumanie Fey-Piétrarie

Fonctionnement de la Commune

L'administration communale, à la Maison de commune, (bourse, contrôle des habitants, agence communale AVS) est ouverte

le lundi de 19 h à 20 h;
le mardi de 9 h à 11 h 30;
le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur rendez-vous,
tél. 021/887 8113 (fax + répondeur).

Le greffier vous reçoit le lundi de 19 h à 20 h.

Pompiers:

LAURENT Dominique, cdmt, tél. 887 70 70 ou le 118.

Votre commune met à votre disposition

- La grande salle - 200 à 300 places - salle sous-sol - 100 places avec ou sans cuisine:

Réservation tél. 887 80 96

- Location refuge - 40 places maximum:

Réservation tél. 887 78 33

- Réservation petite salle, maison communale:

Réservation tél. 887 73 51

Toutes ces salles sont mises gracieusement à la disposition de nos concitoyens pour des assemblées, comités ou autres, sans but lucratif.

Elles sont mises également à disposition de nos habitants, sans frais, pour les thés de mariage et d'ensevelissement.

Décharge-verres

Une restructuration va être mise en place, pour laquelle vous serez avisés. Jusqu'à nouvel avis, les horaires actuels subsistent.

Décharge

Heures d'ouverture: de 9 h à 11 h
le 2e et dernier samedis du mois.

Verres

Heures d'ouverture: de 9 h à 11 h
le dernier samedi du mois

- Greffe municipal:	M. LAURENT Jean-Marc	Bureau	tél. + fax 887 81 13
- Contrôle des habitants et agence AVS:	M ^{me} PELET Françoise	Bureau	tél. + fax 887 81 13
- Relevé des compteurs d'eau:	M. BONZON Marcel		tél. 887 73 77
- Surveillance des gadoues:	M. ROHRBACH Hervé		tél. 887 84 55
- Surveillance et dépôt des verres et bouteilles en PET:	M. PESQUET Jean-Louis		tél. 887 78 33
- Surveillance de la STEP:	M. WAGNIERE Jean-Louis		tél. 887 72 81
- Service funèbre:	M ^{me} DEBÉTAZ Francine		tél. 887 74 90
- Dénéigement routes:	M. LAURENT Dominique		tél. 887 70 70
- Dénéigement trottoirs:	M. JAUNIN Luc		tél. 887 81 29
- Surveillant pressoir:	M. PIDOUX Frédéric		tél. 887 82 57
- Conciergerie de l'église:	M. ROHRBACH Hervé		tél. 887 84 55
- Conciergerie de l'école:	M ^{me} JAUNIN Manuela		tél. 887 73 11
- Réservation et conciergerie grande salle:	M ^{me} SCHNEEBERGER Jocelyne		tél. 887 80 96
- Réservation et conciergerie refuge:	M. PESQUET Jean-Louis		tél. 887 78 33
- Réservation et conciergerie petite salle maison de commune: (pour assemblée, réunion uniquement)	M ^{me} DUTOIT Martine		tél. 887 73 51

La Municipalité vous apporte ses vœux les meilleurs pour 1997

